



Résolutions et décisions du CA de la COOP MGV du 20 décembre 2021 au 16 mai 2022

RÉSOLUTION : CA-21-12-20-03

Nomination du président : Hubert Trépanier n'est pas disponible pour les prochains 4 mois.
Richard Moufarrège se propose pour prendre l'intérim. À revoir dans 4 mois.

Page 3 sur 3

André Kayat, appuyé de Denis Lavoie, propose que le CA décide que Richard prenne l'intérim et la décision sera revue dans 4 mois.

Adopté à l'unanimité.

21-12-20

Choix du nom de la société incorporée

Le sondage : il y a 4 noms proposés.

Air Train

Hyper Rail

Monorail Express 3 votes

ModulAir 4 votes

Le vote du CA détermine que le nom retenu est ModulAir

RÉSOLUTION : CA-22-01-17-03

René Gendron propose, appuyé par Richard Moufarrège qu'on envoie un courriel aux membres pour les inviter à acheter des parts à 10 \$ pour nous permettre de continuer d'exercer nos activités.

Adopté à l'unanimité.

2022-02-21

Hubert Trépanier annonce qu'il quittera le poste de président en date du 1er mars 2022. Il croit toujours au projet. Hubert dit qu'il a tenté d'amener une vision nouvelle à l'entreprise. Il a entre autres travaillé sur l'aspect organisationnel de la COOP. Mais Hubert avoue qu'il ne se sent pas

toujours en accord avec le groupe. C'est une des raisons pour lesquelles il démissionne. Mais Hubert tient à souligner qu'il vit bien avec ça.

Hubert va envoyer une lettre à tout le monde.

(Certains participants éprouvent des problèmes techniques de à se connecter).

Hubert reprend son message. Hubert mentionne qu'il ne démissionne pas de son poste d'administrateur et qu'il va continuer de participer au CA de la COOP.

Les participants remercient Hubert pour toute l'énergie qu'il a mise dans la conduite et la présidence de l'entreprise.

RÉSOLUTION : CA-22-02-21-03

À la suite de la résolution : CA-22-01-17-03 René Gendron propose, appuyé par Serge Gauthier qu'on envoie un courriel aux membres pour les inviter à acheter annuellement des parts de catégorie C à 25 \$ pour nous permettre de continuer d'exercer nos activités.

Adopté à majorité. Nicolas Dupras s'abstient.

RÉSOLUTION : CA-22-02-21-04

Nicolas Dupras, appuyé par ???, propose qu'on suspende la proposition de l'AGA, pour une période provisoire afin de faciliter la contribution volontaire des membres.

Adopté à majorité. Hubert Trépanier vote contre.

CA-22-03-21

Présidence : nommer un-e présidente-e pour la COOP en raison du départ de Hubert Trépanier du poste

Hubert initie tour de table : Qui est intéressé à occuper le poste de président du CA de la COOP MGV?

René, non

André, non

Serge, non

Richard, non. Richard accepte d'assumer le rôle par intérim. Mais pas comme poste permanent. Richard veut qu'on nomme quelqu'un assez rapidement.

Serge propose qu'on développe une stratégie pour trouver un nouveau président.

RÉSOLUTION : CA-22-03-21-04

Serge Gauthier propose que les 3 000 \$ avancés par Richard Moufarrège soient dans un premier temps converti en parts privilégiées de catégorie S de la COOP MGV. Par la suite, ces parts accordées à Richard seront annulées si finalement Michel Laplante trouve des investisseurs et qu'une commission est payée. Richard recevra alors 10 % de la commission dévolue à la COOP MGV.

Hubert Trépanier appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

Après discussion et en raison du lancement d'une campagne de sociofinancement, les membres du CA décident de remettre à plus tard une campagne de contribution financière des membres. Nous allons attendre de voir le résultat de la campagne de sociofinancement. Une infolettre sera envoyée pour informer les membres du départ de Hubert Trépanier.

L'infolettre comportera les éléments suivants :

- Sa démission
- Ce qu'il a accompli
- Qui le remplace pour le moment. Rassurer les membres.
- Mot de Hubert aux membres.

3. Campagne de socio-financement :

André Kayat suggère de mettre le prix de base des monomètres à 20 \$. Après discussion tout le monde s'entend là-dessus.

André suggère de placer l'argent dans la Inc. Une discussion a lieu, mais aucune décision formelle n'est prise à ce sujet. Il faudra s'assurer de la légalité de l'opération, si nous décidons de le faire.

La cie Funky de Benoît L'Archevêque prélève 4 % sur les souscriptions.

Hubert Trépanier mentionne qu'il n'a pas d'opposition à ce qu'on aille de l'avant.

Une infolettre sera envoyée plus tard aux membres concernant la campagne de sociofinancement.

(La campagne « J'achète mon monomètre » a rapporté : 1 960 \$

La campagne « J'achète mon monomètre! » est prête à être lancée.

Les pages sont créées. Le diplôme aussi. L'argent a commencé à entrer.

André Kayat questionne le coût futur des plaques à poser sur les pylônes. René Gendron lui répond qu'il y aura plusieurs noms par plaques et une plaque maximum par pylône. Le coût des plaques sera inclus dans celui de la construction du monorail.

RÉSOLUTION : CA-22-04-18-03

René Gendron propose qu'on lance la campagne officiellement à compter du mardi 19 avril. Serge Gauthier appuie.

Adopté à l'unanimité.

Session d'orientation de la COOP MGV, dimanche 15 mai 2022 :

1. 1re partie : grandes orientations pour 2022

Étaient présents Richard Moufarrège, Patrick Leclaire, Serge Gauthier, Louis Major, Hubert Trépanier, René Gendron et Mike Beauséjour.

Animée par Patrick Leclaire :

1e partie aligner nos actions avec nos motivations

2e partie : déterminer le grand objectif pour 2022

2. Conclusions orientations pour 2022

Trouver des partenaires

3. Discussion sur le l'avenir de la COOP

Chercher des partenaires qui reprendraient le projet

4. Conclusions sur l'avenir de la Coop MGV

Consensus : mettre fin aux activités de la COOP, parce que trop lourd à gérer

Questions et commentaires, réunion du CA 22-05-16

Serge Gauthier soulève la question de la pérennité de la COOP. La COOP ne peut pas être achetée. Et l'autre idée était de rassembler pour être plus représentatifs devant les décideurs publics.

Hubert Trépanier souligne que nous sommes une COOP de solidarité.

Denis Lavoie souligne qu'il existe des entreprises autogérées. Pour Denis l'aspect COOP n'est pas si important, que l'important c'est de mener à terme le projet. Il faudrait énoncer ce que sont nos attentes. Veut-on favoriser l'aspect local?

Serge Gauthier revient sur quelques éléments importants avant de prendre des décisions :

- Liquider la COOP enlève de la crédibilité au groupe.
- Dans quelle mesure a-t-on besoin d'un organisme de représentation? Pour donner de la crédibilité?
- Responsabilité de la COOP envers ses membres et envers ses partenaires investisseurs.
- Pérennité d'une organisation qui ne peut pas être assujettie dans un contexte capitaliste.
- Difficulté à faire des communications extérieures. À quel titre parlerons-nous?
- Un groupe sans structure est lié à la force personnelle des individus, alors qu'une organisation a elle-même une force.
- Pas d'urgence, il faut prendre le temps de réfléchir.
- Souscrit à la lourdeur de l'organisation.

Hubert Trépanier

- Points à discuter avec la SQCM.
- Leur demander de l'aide pour savoir comment se sortir de notre situation.
- S'informer auprès d'eux sur comment procéder (parts privilégiés, etc.)
- D'accord avec le fait de prendre notre temps.
- Garder ModulAir à sa plus simple expression.
- Rencontrer des partenaires pour voir s'ils sont prêts à s'associer.
- Faut y réfléchir.

René Gendron

- Souscrit à tout ce que dit Serge Gauthier
- Souligne que le fait de liquider la COOP va quand même occasionner des complications à gérer.
- Souscrit aussi au point que la COOP nous offre la pérennité et la propriété intellectuelle.

Nicolas Dupras

- Pour lui la COOP est un frein à notre développement.
- Ce n'est pas la COOP qui va protéger la propriété intellectuelle. C'est la manière de gérer. Il ne faut pas que la COOP rende le projet impossible à financer.

Serge Gauthier

- Nous devons trouver un équilibre entre le confort et le risque.
- Mais il y a un risque réel que le financier récupère tout à la fin. L'expérience a souvent été vécue.

Richard Moufarrège

- Partage les préoccupations de tous.

RÉSOLUTION : CA-22-05-16-03

Décisions découlant de la rencontre d'orientation 2022

Hubert Trépanier propose, Serge Gauthier appuie, d'envoyer un courriel à la CQCM.

Adopté à l'unanimité.